



Low Income & Food Tax + Utility Program (LIFT UP)

Foire aux questions (FAQ)

Dois-je vivre dans la Ville de Greeley pour demander le remboursement ?

- Oui, seules les personnes qui vivent à l'intérieur des limites de la Ville de Greeley peuvent demander ce remboursement.

Dois-je remplir ce formulaire si je l'ai déjà rempli l'an dernier ?

- Oui, vous devez le remplir à nouveau. La taille de votre ménage a peut-être changé (naissance ou décès). Le remplir à nouveau permet aussi d'accélérer le traitement de votre remboursement.

Dois-je fournir le numéro de sécurité sociale de mes enfants ?

- Réponse : **Oui**. Ils sont nécessaires pour vérifier la composition du ménage.

Dois-je joindre ma déclaration de revenus si j'envoie mon W-2 ?

- Oui, vous devez joindre une copie de la déclaration de revenus que vous avez produite. Pour être admissible au remboursement, vous devez avoir produit votre déclaration si cela était requis.

Dois-je inclure les prestations reçues via Weld County Social Services ?

- Oui, vous devez déclarer tous les revenus que vous ou les membres de votre ménage avez reçus, même s'ils ne figurent pas sur vos documents fiscaux.

Combien de temps faudra-t-il pour recevoir mon remboursement ?

- Cela peut prendre jusqu'à trois semaines pour recevoir votre chèque, et le crédit sur la facture d'eau sera appliqué pendant ce délai.

Les deux époux doivent-ils signer la demande ?

- Oui, si vous êtes mariés et vivez dans le même ménage, vous devez tous les deux signer la demande.

À quelle fréquence puis-je faire une demande pour ces programmes ?

- Si vous êtes admissible, vous pouvez demander un remboursement ou un crédit sur facture une fois par année civile.

Dois-je avoir un compte de services publics auprès de la Ville de Greeley pour être admissible ?

- Oui, vous devez avoir un compte de services publics auprès de la Ville de Greeley pour être admissible.

Mon nom doit-il figurer sur la facture d'eau ?

- Oui, votre nom doit figurer sur la facture d'eau pour être admissible.